

EXAMENS de MEDECINE TROPICALE

CAPACITE de Médecine Tropicale 1ère année - CapaMT1
& DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMTT
Composition de 3 heures si 4 sujets, 2 heures 30 si 3 sujets
Sujets : 1 (cas clinique) & 2 (cas clinique) & 3 (Biologie) & 4 (Santé communautaire)

DU de Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI
Composition de 2 heures
Sujets : 1 (cas clinique) & 2 (cas clinique)

Informations relatives aux examens de Médecine tropicale

sous réserve de confirmation de l'inscription de l'étudiant

par le Service de la Scolarité DU-Capacité de l'Université Bordeaux Segalen

ORGANISATION

Les candidats, convoqués en France, Bordeaux pour la métropole ou St Denis pour La Réunion, peuvent solliciter, sur demande écrite et motivée et **avant fin janvier** de l'année universitaire, **un changement de lieu d'examen** au responsable pédagogique en concertation avec le *Service administratif et de gestion* ⁽¹⁾ du Centre René Labusquière, **en précisant l'institut d'accueil choisi, le nom du correspondant sur place ainsi que son adresse mél** afin de permettre l'organisation des examens dans les meilleures conditions. Il en sera de même pour les candidats hors métropole et hors Réunion. Les frais relatifs à la participation aux frais sur place restent à la charge du candidat.

Cette organisation, qui mobilise les Ambassades et Consulats de France à l'Etranger, les DRASS et DASS des DOM-TOM, les milieux hospitaliers et universitaires, **vaut engagement à la participation à l'épreuve.**

- Métropole : Convocation à Bordeaux sur le site web du CRL
Université Bordeaux Segalen Site de Carreire (CHU Bordeaux-Pellegrin)
146 rue Leo Saignat 33076 Bordeaux Cedex
Surveillants : Pr D Malvy, Mme M Estager et/ou collaborateurs

- La Réunion : Convocation à Saint-Denis de la Réunion sur le site web du CRL
CHR Félix Guyon Bellepierre
97405 Saint-Denis de la Réunion
Surveillants : Dr BA Gaüzère et/ou collaborateur

- Autres lieux : Lieux et horaires à déterminer
Surveillants : Contacts sur place
après accord du Centre René Labusquière et validation par l'Université Bordeaux Segalen.

(1) Service administratif et de gestion du Centre René Labusquière

Contact : Madame Estager murielle.estager@u-bordeaux2.fr
Université Bordeaux Segalen - Centre René Labusquière
146 rue Léo Saignat Case 58 33076 Bordeaux Cedex FRANCE
crl.secretariat@u-bordeaux2.fr Tél. 0033 557 571 531 - Fax 0033 557 579 200
Site WEB du Centre René Labusquière : www.u-bordeaux2-medtrop.org

Retour des copies d'examens et du procès-verbal par le surveillant de l'épreuve à la Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université Bordeaux Segalen

Contact : Madame Gaffajoli anne-marie.gaffajoli@u-bordeaux2.fr
Université Bordeaux Segalen – Scolarité DU-Capacité en Médecine
146 rue Léo Saignat Case 148 33076 Bordeaux Cedex FRANCE
Scolarite.du-capacite@u-bordeaux2.fr Tél. 0033 557 571 410 - Fax 0033 557 571 344

PROCEDURE

Le Centre René Labusquière coordonne l'organisation des examens avec les différents centres d'accueil et transmet au Service de Scolarité DU-Capacité de Bordeaux Segalen les informations nécessaires à l'envoi des convocations aux candidats.

Les candidats, inscrits sur l'année universitaire en cours, doivent se présenter à l'examen au moins un quart d'heure avant le début de l'épreuve, munis de leur convocation, de la carte étudiant de l'Université Bordeaux Segalen justifiant de leur inscription et d'une pièce d'identité récente. Aucune sortie n'est autorisée lors de la première heure de composition sauf en cas de force majeure. Aucun autre document que ceux remis par le surveillant (copies, sujets et feuilles de brouillon) n'est accepté sur la table du candidat (il en est de même pour tout objet permettant une communication extérieure tel que le téléphone ou l'ordinateur portable). Le candidat note le numéro du sujet en première et deuxième pages de chaque copie (une copie par sujet). A la fin de l'épreuve, chaque candidat remet ses copies au surveillant et signe le procès verbal justifiant de sa présence. Les sujets peuvent être conservés par le candidat. Ce procès verbal établi par le surveillant est envoyé avec les copies dès la fin de l'épreuve au Service de Scolarité DU-Capacité de Bordeaux Segalen (coordonnées en page 2).

Les candidats absents à la première session pourront se présenter lors de la deuxième session.

CONSTRUCTION DE LA NOTATION

Obtention du diplôme ou passage en 2^{ème} année de Capacité pour une note supérieure ou égale à 10 sur 20 en moyenne générale sous condition d'absence de la note éliminatoire de moins de 5 sur 20 (pour les sujets 1 et 2 notés sur 20) ou 2,5 sur 10 (pour les sujets 3 et 4 notés sur 10) par item.

Notation du DU Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI

Sujet #1 : Cas clinique N° 1, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Sujet #2 : Cas clinique N° 2, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Total de la note sur 40

Notation de la Capacité de Médecine Tropicale 1^{ère} année – CapaMT1 et du DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMHT

Sujet #1 : Cas clinique N° 1, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Sujet #2 : Cas clinique N° 2, Temps de composition de 60 minutes, Total de la note sur 20

Sujet #3 : Unité d'Enseignement 3 (Biologie), Temps de composition de 30 minutes, Total de la note sur 10

Sujet #4 : Unité d'Enseignement 4 (Santé communautaire), Temps de composition de 30 minutes, Total de la note sur 10

Total de la note sur 60 (si absence du sujet #4, total de la note sur 50)

Correcteurs : Pr D Malvy – Pr P Aubry – Pr Cuisinier-Raynal

Jury : Président : Pr D Malvy . Membres : Pr P Aubry, Dr K Ezzedine, Dr BA Gaüzère, Pr JL Koeck, Dr MC Receveur, Dr Th Pistone, Dr D Sissoko

Délibération : un mois, au moins, après la date des examens de Médecine Tropicale

Affichage des résultats : sur le site WEB du Centre René Labusquière après délibération du jury (courant juillet) et validation des notes par l'Université Bordeaux Segalen

Demande de Diplôme : par le candidat **au Service de Scolarité DU-Capacité** de Bordeaux Segalen en précisant l'enseignement et l'adresse personnelle pour l'envoi du document par voie postale.